

DÉCOUVERTE DE CINQ MANUSCRITS D'ANDREW MACDONAGH, PRISONNIER À L'ILE STE-MARGUERITE DE 1777 A 1790

LES CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

C'est par une belle journée de février 1990 que nous accostons l'île Sainte Marguerite¹. Située au large de Cannes, elle fait partie des îles de Lérins et constitue un havre de paix et de silence merveilleusement préservé. Dès que nous touchons terre, notre regard est attiré par l'imposant Fort Royal, solitaire sur sa falaise nord. Ce fort abrite les fameuses prisons d'État construites au XVII^e siècle sur ordre de Louis XIV pour incarcérer un mystérieux personnage, le « Masque de fer ». D'autres prisonniers, moins connus, lui succéderont plus tard. C'est dans ce lieu chargé d'histoire, aujourd'hui musée de la Mer, que nous nous rendons.

Le bâtiment est massif, rectangulaire, et toutes les fenêtres donnent sur la mer. Un vaste corridor aveugle dessert six cellules. Celle du « Masque de fer », de dimensions raisonnables (6,30 x 4,87 m), est froide, humide et sombre. Le sol est dallé et le plafond, dont la voûte culmine à 4,50 m de hauteur, est recouvert d'un enduit imitant un frêle faux marbre. Une pâle lueur pénètre péniblement, au nord, par une haute fenêtre défendue d'une triple rangée d'épais barreaux. A gauche de la fenêtre se trouve une petite cheminée et à droite des latrines. En face, le mur sud est éclairé par une peinture murale miraculeusement préservée. Curieuse peinture, objet de notre déplacement sur l'île car nous devons en établir le devis de restauration. L'idée de travailler dans ce lieu chargé d'histoire et de mystère nous réjouit.

1. J'étais accompagnée de Claire Delhumeau, elle aussi restauratrice de peintures.

La peinture ornant ce mur situé du côté de l'entrée de la cellule est constituée de trois parties très différentes les unes des autres. Deux scènes de genre y encadrent une scène principale. À droite, au-dessus de la porte, sont figurés des personnages autour d'une vasque d'où jaillit un jet d'eau. L'ensemble est encadré d'une tenture retenue aux angles par des angelots et au centre par un vase de verdure. À gauche, est représentée une chambre nuptiale (?) avec un homme et une femme. Là encore, le motif est encadré d'une tenture retenue aux angles et au centre. La scène principale (ill. 1), au centre du mur, est ordonnée comme un triptyque autour d'une pièce intérieure dont le fond s'ouvre sur une haute fenêtre et dont le premier plan est occupé par des marches. Au centre, un personnage, tête nue, se tient au milieu d'une nombreuse assemblée d'hommes. La scène pourrait évoquer le jugement du Christ. Sur les côtés, mais en continuité avec la scène principale, les deux scènes latérales figurent, à droite, des personnages armés partant à la conquête d'une ville, et, à gauche, une procession de moines s'avancant devant une église à coupole. La date d'exécution de cette peinture peut être située entre la fin du XVII^e et la fin du troisième quart du XVIII^e siècle².



1. Détail du triptyque peint et de la cachette. Cellule du Masque de fer. Musée de la Mer, Cannes. (© Photo Claude Germain)

2. S'il est difficile de dater cette peinture dont le style est peu conventionnel, plusieurs éléments importants nous offrent cependant des indications chronologiques. C'est tout d'abord l'existence d'une peinture sous-jacente qui nous indique que la peinture n'a pas été exécutée lors de la construction des cellules en 1687 mais constitue un second état. C'est ensuite la présence d'un graffiti figurant un navire de ligne de l'époque de la Restauration. Dès lors, il est certain que la peinture a été exécutée entre l'extrême fin du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, les cellules n'ayant guère été utilisées durant la Révolution et sous l'Empire. Mais, comme on le verra ci-après, la présence des billets de MacDonagh dans le trou creusé postérieurement à sa réalisation, permet d'en restreindre la fourchette chronologique à la fin du troisième quart de siècle du XVIII^e.

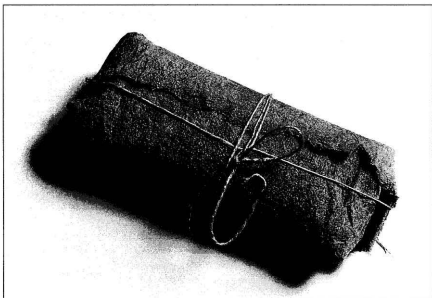


2. La cachette.

Musée de la Mer, Cannes. (© Photo Claude Germain)

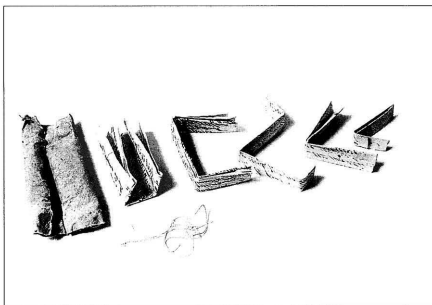
En observant cette peinture étrange, mon regard est attiré par un trou (ill. 2) situé pratiquement au centre du triptyque, près de l'épaule droite du personnage central, à 2,20 m du sol³. En glissant ma main à l'intérieur, quelle n'est pas ma surprise de découvrir un petit paquet d'environ 5-6 cm de longueur sur 3 cm de largeur (ill. 3). Très émue, j'ouvre le paquet et j'y découvre une petite liasse de cinq billets liés entre eux par un fil très fin. Fébrilement, j'avertis Marie Wallet, conservateur du musée de la Mer. Ensemble, nous défaisons le fil et déplions les billets (ill. 4). Sous l'influence des lieux, nous sommes sûres de détenir un grand secret. Les cinq billets (ill. 5) sont écrits à l'encre noire, d'une main assurée, sur des papiers découpés en morceaux de formats différents. L'auteur s'exprime en français et en anglais. Il y est question de Montbarrey, ministre de la guerre de Louis XVI, de Cagliostro et l'un des billets est signé MacDonagh. MacDonagh, ce nom étrange aux consonances irlandaises, qui était-il ? A qui étaient destinés ces billets ? Que signifiaient-ils ?

3. Le diamètre du trou est de 4 cm et sa profondeur de 7 cm. Situé pratiquement au milieu de la paroi, le trou est à 2,30 m de l'angle est et à 2,46 m de l'angle ouest.



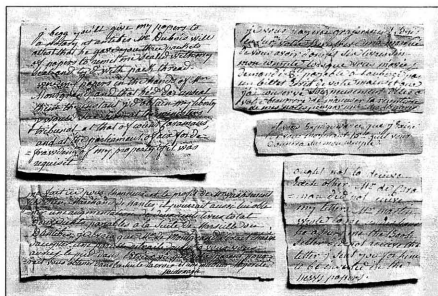
3. Le paquet ficelé.

Musée de la Mer, Cannes. (© Photo Jean Brasille)



4. Les manuscrits lors de l'ouverture.

Musée de la Mer, Cannes. (© Photo Jean Brasille)



5. Les manuscrits d'Andrew MacDonagh.
Musée de la Mer, Cannes. (© Photo Jean Brasille)

En libérant ces messages, après deux siècles de silence et d'oubli, nous nous sentons investies d'une mission: faire revivre ce personnage, le faire connaître et lui rendre justice.

Monique POMEY

ANDREW MACDONAGH

Seuls quelques rares documents d'archives (correspondance officielle et manuscrits découverts fortuitement) et un *Mémoire* autobiographique⁴ paru en 1792, permettent d'évoquer la vie d'Andrew MacDonagh. Malgré les lacunes, on y découvre un personnage au destin singulier et tragique: officier irlandais au service de la France, il sera emprisonné pendant près de treize ans à la suite d'un complot, puis libéré par la Révolution avant de s'engager dans la lutte pour l'indépendance de l'Irlande... Mais on mesure surtout, notamment à la lecture de ses « manuscrits cachés », l'extraordinaire volonté d'un homme qui, malgré les années de captivité, n'a cessé d'espérer la justice et la liberté.

4. Andrew MACDONAGH, *Mémoire de M. MacDonagh, Irlandais de Nation...*, Lyon, 1792.

Andrew MacDonagh est né le 15 octobre 1738 en Irlande, dans le comté de Sligo, où ses ancêtres ont longtemps possédé des terres et des titres⁵. Les MacDonagh, catholiques et partisans des Stuart, ont été spoliés sous Cromwell pour avoir pris part, en 1641, au soulèvement des chefs gaéliques contre le Parlement de Londres. Ayant ensuite soutenu la cause du roi Jacques II, vaincu par Guillaume d'Orange en 1691, ils ont choisi l'exil, comme des milliers de leurs compatriotes⁶. Plusieurs représentants du clan ont alors gagné la France, s'engageant au service de Louis XIV dans la Brigade irlandaise.

Resté en Irlande, le père d'Andrew MacDonagh est mort sans fortune, en laissant son jeune fils aux soins de sa famille. C'est ainsi qu'à l'âge de 12 ans, MacDonagh quitte son pays pour rejoindre l'un de ses oncles en France. Officier au Régiment de Dillon⁷, celui-ci a reçu d'un autre parent, également militaire, une somme de 12 000 livres pour éduquer l'enfant. MacDonagh étudie donc chez les Jésuites de Hesdin, en Artois, jusqu'à ce que son oncle, « s'apercevant que le désir d'embrasser l'Église commençait à germer en [lui], s'en prit à [ses] livres, et les jeta au feu »⁸. Il apprendra désormais le métier des armes et entre comme cadet, en 1751, au Régiment de Dillon. Cinq ans plus tard, son oncle lui achète un brevet de sous-lieutenant dans ce même régiment.

MacDonagh y servira pendant vingt-cinq ans. Lieutenant lors de la Guerre de Sept Ans, il effectue deux campagnes en Allemagne et prend part à la bataille de Marbourg (1761). Promu capitaine en 1770, il est fait chevalier de Saint-Louis. Mais déjà, sa carrière s'enlise : malgré une recommandation de la Dauphine, il tentera sans succès d'obtenir un grade supérieur, voire une affectation à Saint-Domingue⁹.

5. Le comté de Sligo est situé dans la province de Connaught, dans l'ouest de l'Irlande. Les MacDonagh, clan belliqueux connu dès le XII^e siècle, y possédaient les baronnies de Tirerril et de Corran. Le clan se scinda en deux branches : l'une installée à Ballindoon et Collooney, l'autre à Ballinote. Andrew MacDonagh appartenait, semble-t-il, à cette dernière branche, issue des MacDonagh de Corran (cf. *Mémoire...*, op. cit., p. 125).

6. Après la fuite de Jacques II, des milliers de soldats irlandais – ceux qu'on appela les « Wild Geese » (oies sauvages) – s'expatrièrent aux quatre coins de l'Europe. En France, ils formèrent la Brigade irlandaise.

7. Le prestigieux Régiment de Dillon, levé et commandé par les comtes du même nom, fut mis à la disposition de Louis XIV en 1690. C'était l'un des régiments d'infanterie de la Brigade irlandaise. D'après un certificat délivré par le comte Dillon à Andrew MacDonagh (1777), 42 parents de ce dernier avaient servi, avant lui, comme officiers dans ce régiment. Trois de ses grands-oncles prirent part aux batailles de Crémone et de Luzzara (1702) et ses oncles furent à Fontenoy (1745) et à Lauffeld (1747).

8. Andrew MACDONAGH, op. cit., p. 20.

9. Saint-Domingue (Haïti) était alors l'une des plus riches colonies du monde. Il se peut que MacDonagh ait cherché à quitter la France suite à un duel qui l'aurait opposé à son colonel (d'après un document d'archives cité par Richard HAYES, *Ireland and Irishmen in the French Revolution*, Londres, 1932, p. 48).

C'est vers cette époque, en 1774, que MacDonagh fait la connaissance de Rose Plunkett, une jeune irlandaise alors pensionnaire à Lille. Fille d'un gentilhomme désargenté du comté de Meath, Rose a quitté l'Irlande pour échapper à la misère de sa famille. En compagnie de son frère, Randall, elle s'est rendue à Bruxelles afin de solliciter les bienfaits d'un riche aristocrate dont ils se disent apparentés: le vieux comte O'Gara¹⁰. L'entretien a tourné court, le comte leur ayant refusé tout soutien.

MacDonagh, lui-même proche parent du comte, s'éprend rapidement de Rose et l'épouse en secret. Mais au printemps 1774, Randall Plunkett retourne auprès du comte O'Gara – devenu presque sénile –, pour tenter d'obtenir une rente ou quelque nomination importante... Avant son départ, il fait cloîtrer sa sœur à Paris, au couvent de Port-Royal.

Rose s'y retrouve bientôt sans argent car son frère, à nouveau éconduit par O'Gara, n'a pas acquitté sa pension. Ne cachant plus son espoir de voir un jour MacDonagh hériter du vieil O'Gara, Rose informe Randall de son mariage. Mais celui-ci, « animé contre [MacDonagh] d'un ancien levain de brouillerie »¹¹, et craignant surtout que la fortune de O'Gara ne lui échappe, demande à l'abbesse du couvent « de resserrer Rose [et] de rompre tout commerce »¹² entre les deux époux.

Usant de persuasion, et avec l'aide de complices à sa solde, Randall parvient à convaincre Rose de quitter son mari et la fait sortir du couvent, sous l'escorte du valet du comte O'Gara: Deuzan.

Croyant à un enlèvement, MacDonagh se lance à leurs trousses: « jeune et vigoureux comme j'étais alors », écrit-il, « je me mets à la poursuite de Rose et de son ravisseur, à franc étrier, de poste en poste; je donne le signalement de Deuzan et de la jeune dame d'un relais à l'autre; on me confirme qu'il me serait possible de les joindre, et j'espérai les atteindre à Péronne avant la nuit. »¹³ Trouvant la ville fermée, il se rend au relais de Bon-Avis, près de Cambrai, et apprend avec consternation que Rose et Deuzan y ont couché, *ensemble*, la nuit précédente... Se sachant trahi, MacDonagh gagne Bruxelles pour y confronter Deuzan mais, redoutant d'être chassé, celui-ci se fait menaçant... au point que MacDonagh fini par le bousculer. Accusant alors MacDonagh d'avoir voulu tuer le comte O'Gara, Deuzan réussit à le faire jeter en prison.

Tenu au secret pendant vingt-et-un jours « sans accusation, sans jugement, sans défense »¹⁴, MacDonagh est finalement reconduit à la frontière. Mais sitôt expulsé, il apprend que ses ennemis réclament, en haut lieu, son

9. Le Comte Charles O'Gara, chambellan et conseiller impérial, était fils d'un puissant lord irlandais qui partagea l'exil de Jacques II Stuart en France. Rose Plunkett prétendait être son arrière-petite-fille.

11. Andrew MACDONAGH, *op. cit.*, p. 44-45.

12. *Id.*, p. 61.

13. *Id.*, p. 71.

14. *Id.*, p. 77.

arrestation en France: « la lettre de cachet fut expédiée », écrit-il, « car on sait avec quelle facilité les ministres, divisés lorsqu'il s'agissait du bien général, se réunissaient pour soutenir des intérêts communs d'oppression et de vengeance. »¹⁵ Prévenu à temps, il fuit vers Rouen, puis Calais, et parvient à embarquer pour l'Angleterre grâce à un faux passeport.

Réfugié à Londres, MacDonagh apprend que le comte O'Gara vient tout juste de mourir; non sans avoir rédigé (sous la dictée de Deuzan ?) un testament en faveur de Rose et de son frère... Autorisé à rentrer en France, au bout de huit mois, pour contester les « rentes laissées par le comte O'Gara, à Plunkett et à sa sœur, aubains, au préjudice de [lui], parent plus proche et français »¹⁶, il y découvre que Rose est sur le point de se remarier. Il la prévient aussitôt, par lettre, qu'il s'opposera au mariage.

Selon MacDonagh, c'est à cette époque – alors qu'il s'apprête à dénoncer publiquement les Plunkett – que Deuzan, leur associé, « se trouva en relation avec un de ces hommes que le hasard des richesses et les succès de l'imposture font briller sur le théâtre de la société, avec ce Vash, soi-disant Comte de Walsh-Serrant parvenu aux premiers grades militaires, à force d'or et d'intrigues »¹⁷. Le colonel de Walsh-Serrant commande alors un régiment irlandais dans lequel MacDonagh, justement, brigue une affectation. Moyennant 24 000 livres promis par les Plunkett, le colonel refuse catégoriquement à MacDonagh la nomination qu'il espère¹⁸... Une violente dispute ne tarde pas à éclater entre les deux hommes: elle fournira le prétexte requis car, aussitôt, Walsh-Serrant « sollicita et obtint du Prince de Montbarrey une lettre de cachet »¹⁹. C'est cette fameuse lettre de cachet, délivrée par le Ministre de la Guerre pour un acte d'insubordination, qui scellera le destin d'Andrew MacDonagh.

Arrêté le 10 avril 1777, il est mis au secret pendant vingt jours à la prison de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, puis conduit à Autun – d'où il parvient tout de même à s'évader en sautant, de nuit et malgré ses chaînes, par-dessus le rempart... Repris le lendemain, il sera finalement transféré à la prison d'État de l'île Sainte-Marguerite. Sa captivité durera douze années et sept mois.

15. *Id.*, p. 79.

16. *Id.*, p. 85.

17. Antoine Joseph Philippe, comte de Walsh Serrant (1744-1817).

Ailleurs, MacDonagh conteste la prestigieuse généalogie irlandaise de Walsh-Serrant, descendant, selon lui, d'un certain Isaac-Abraham Wash, ou « Vash », de Strasbourg (cf. *Mémoire...*, *op. cit.*, p. 27-28).

18. MacDonagh reste étrangement flou sur les rapports – pourtant essentiels – qu'il entretenait avec Walsh-Serrant.

19. Alexandre de Saint-Maurice, comte de Montbarrey (1732-1796). Ministre de la Guerre sous Louis XVI (1777-1780). Le titre de Prince lui avait été accordé par l'empereur Joseph II.

« Enfermé », écrit-il, « dans le cachot où longtemps avant moi le fameux Masque de fer avait été oublié, mes oppresseurs me regardaient comme perdu pour la société »²⁰.

Privé de toute communication avec l'extérieur, il parviendra néanmoins à transmettre plusieurs placets : d'abord à la Reine, puis, « grâce à la sensibilité de quelques soldats invalides que [ses] malheurs avaient attendris »²¹, au nouveau Ministre de la Guerre, le Maréchal de Ségur. Mais prisonnier d'une administration « inquisite et arbitraire », personne ne semble pouvoir, ni vouloir, le faire élargir.

C'est à la Révolution que MacDonagh devra sa liberté. En 1790, les soldats de la compagnie franche, s'opposant sans doute au commandant du fort, font sortir de leurs cellules les sept derniers prisonniers et les escortent en grande liesse, « tambour battant et drapeau en tête »²², jusqu'à Grasse, où ils seront enfin relâchés.

« Un homme », écrit MacDonagh, « englouti dans ces tombeaux vivants et qui se voit arracher de ce gouffre par un Peuple libre, ne peut que faiblement rendre à ses concitoyens l'étendue de sa reconnaissance et la vivacité de son admiration [...] je ressais le droit de réclamer la vengeance de toutes les atrocités dont j'ai été la victime »²³.

L'année suivante, son histoire est publiée sous la forme d'un pamphlet signé par James Rutledge, dans le journal de Camille Desmoulin²⁴. Ce dernier s'emparera d'ailleurs de l'affaire, allant jusqu'à accuser le mari de Rose Plunkett, le capitaine Carondelet de Noyelle, de bigamie... Entre-temps, MacDonagh intente un procès au comte de Walsh-Serrant et obtient d'importants dédommagements²⁵.

MacDonagh réintègre bientôt l'armée. D'abord capitaine au Régiment de Berwick, il est rapidement promu lieutenant-colonel au 60^e Régiment d'infanterie (Royal Marine), en garnison à La Rochelle (mars 1792). Acquis à la cause républicaine, il y manifeste « par sa conduite, par son zèle, par ses propos, et des actions honorables, le civisme le mieux prononcé »²⁶. Dans une lettre au Ministre de la Guerre, il dénonce même certains officiers de son régiment, « ci-devant gentilshommes et [...] ennemis déclarés de la Constitution », et va

20. Andrew MACDONAGH, *op. cit.*, p. 95-96.

21. *Id.*, p. 102.

22. Eugène TISSERAND, *Histoire de la Révolution française dans les Alpes-Maritimes*, 1878, p. 63.

23. Andrew MACDONAGH, *Mémoire...*, *op. cit.*, p. 6-7.

24. Le pamphlet de Rutledge, peut-être écrit par MacDonagh lui-même, s'intitulait : *Amusements du despotisme ministériel ou Mémoires d'un prisonnier de douze années et sept mois*.

25. Faisant référence aux *Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution 1790-1791* (vol. 1), Richard Hayes cite la somme colossale de 60 000 livres.

26. Extrait d'un certificat de la Municipalité de La Rochelle, copie conforme conservée aux archives du Service historique de l'armée de terre (SHAT), cote 2 Y^e.

jusqu'à réclamer une nouvelle affectation, pour éviter, dit-il, d'aller « à la guerre avec des gens qui à la première occasion passeraient à l'ennemi, ou lui tourneraient le dos »²⁷. Pourtant, le 28 septembre 1793, alors que son régiment s'appête à affronter les « rebelles » de Vendée, MacDonagh est dénoncé comme noble et (ironie du sort) destitué de son commandement.

Désormais sans emploi, il ne lui manque que deux mois de service pour prétendre à la retraite due à son grade... Pendant quelques mois – niant cette qualité de gentilhomme qu'il vient pourtant de revendiquer dans son *Mémoire* (1792) –, il écrira vainement aux autorités civiles et militaires²⁸ pour obtenir réparation, suppliant même qu'on le nomme « commandant temporaire de quelque fort ou place de la République »²⁹.

Mais à la même époque, semble-t-il, MacDonagh entre en correspondance avec le ministre Lebrun au sujet du mouvement indépendantiste irlandais, auquel la France a promis une aide militaire pour combattre les Anglais.

MacDonagh prendra une part active à cette cause, notamment en 1796 lors du débarquement manqué de Bantry Bay, commandé par le général Hoche et le patriote Theobald Wolfe Tone. Son nom figure dans le rapport secret d'un espion anglais, parmi ceux des officiers franco-irlandais devant participer à l'expédition³⁰. Dans une lettre écrite le 5 août 1799 au ministre de la Guerre, MacDonagh précisera même qu'il a « été employé par le Directoire lors de l'expédition du général Hoche pour commander 400 de [ses] compatriotes »³¹. Pourtant, l'importance de son engagement reste inconnue, de même que les circonstances de sa mort.

Christophe ROUSTAN DELATOUR

27. Arch. SHAT, 2 Y^c.

28. *Id.*

29. *Id.*

30. Irish State Paper Office, carton 620 – cité par Richard HAYES, *Ireland...*, *op. cit.*, p. 48.

31. Arch. SHAT, 2 Y^c.

LES CONDITIONS DE DÉTENTION D'ANDREW MACDONAGH

Andrew MacDonagh est incarcéré, en mai 1777, dans la prison d'État de l'île Sainte Marguerite³².

Sa construction remonte à la fin du XVII^e siècle. Elle a été vraisemblablement réalisée en deux étapes. La première peut être datée de 1687 grâce à une lettre envoyée par Saint-Mars, geôlier du Masque de fer, au marquis de Louvois :

« Monseigneur, je me donnerai l'honneur de vous dire comme j'ai mis mon prisonnier [le Masque de fer], qui est toujours valétudinaire, comme à son ordinaire, dans une des deux nouvelles prisons que j'ai fait faire suivant vos commandements. Elles sont grandes, belles et claires, et, pour la bonté, je ne crois pas qu'il y en ait de plus fortes et de plus assurées en Europe. [...] Avec peu de précautions, l'on peut même faire promener des prisonniers dans toute l'île, sans crainte qu'ils puissent se sauver, donner ou recevoir aucunes nouvelles. Je prends la liberté, Monseigneur, de vous marquer en détail la bonté de ce lieu, pour quand vous auriez des prisonniers à vouloir mettre en sûreté, avec une honnête liberté... »³³.

La seconde étape est intervenue quelques années plus tard avec la construction de quatre nouvelles geôles.

La cellule du Masque de fer, dans laquelle est enfermé Andrew MacDonagh, est longuement décrite par Prosper Mérimée. En qualité d'inspecteur général des monuments historiques, il la visite en 1834. De son rapport se dégage une vision romantique propre à l'époque, qui oppose l'ombre de l'intérieur à la luminosité et à la beauté des paysages extérieurs et souligne le tragique du destin du Masque de fer :

« On montre encore la chambre où le Masque de fer fut détenu pendant dix sept ans³⁴; elle est grande, voûtée et éclairée par une seule fenêtre. C'est peut-être le seul endroit de l'île qui soit sombre et frais; à l'époque où nous la visitons, nous pouvions apprécier cet avantage; mais le contraste de cette obscurité avec l'éclatante lumière qui inonde la baie et le magnifique amphithéâtre des montagnes du Var, devait aggraver encore la tristesse du pauvre prisonnier »³⁵.

32. Construit sur la partie la plus élevée de l'île, au début du XVII^e à la demande de Richelieu pour compléter le dispositif de défense des côtes, le fort de l'île Sainte-Marguerite a pris son visage définitif lors de l'occupation des Espagnols pendant la guerre de Trente Ans.

33. Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites publiés par Champollion-Figeac 1847, tome IV, p. 646.

34. Le Masque de fer a été en réalité incarcéré onze ans à Sainte-Marguerite, de 1687 à 1698.

35. In Jean-Jacques ANTIER, *Les Grandes heures des îles de Lérins*, Paris, 1975, p. 216.

« Le mur est d'une solidité extraordinaire, ayant près de douze pieds d'épaisseur; en outre, trois fortes grilles de fer garnissent la fenêtre et rendent impossible toute communication avec l'extérieur. Deux portes couvertes de clous et d'énormes barres de fer ne s'ouvraient que devant le gouverneur du château, et ce n'était que par les appartements de cet officier que l'on pouvait parvenir à la chambre du prisonnier. Un corridor étroit, muré à chaque extrémité, lui servait de promenade; au fond, on avait accommodé un petit autel où quelquefois un prêtre lui disait la messe. A côté de sa cellule, une autre renfermait son domestique qui, plus heureux que lui, mourut dans l'île après quelques années de détention»³⁶.

Son illustre prédécesseur frappe l'imagination du prisonnier irlandais et, dans son *Mémoire* (1792), il le mentionne à plusieurs reprises: «... enfermé pendant douze années et sept mois dans un cachot aux Isles Sainte-Marguerite, (le même où fut détenu le fameux Masque de fer)... »³⁷, il rapporte également que les soldats de la compagnie franche le considéraient comme « un descendant des Valois... »³⁸.

Andrew MacDonagh décrit sa détention comme une succession de vexations et de brimades. Privé d'appui en haut lieu, il est d'abord en butte aux tracasseries du commandant du fort, Monsieur de Robaud³⁹ qui le dépeint comme un conspirateur et un espion des Anglais: « Robaud, déplacé depuis par le Maréchal de Ségur, même du poste avilissant de geôlier, pour les cruautés et les extorsions, Robaud fit retentir aussitôt la trompette de la calomnie, et fit débiter par ses échos stupides que j'étais un conspirateur contre l'État, un espion des Anglais; il annonça en même temps que le mortel, quel qu'il pût l'être, qui me ferait passer aucune lettre était condamné, par le Prince de Montbarrey, à une captivité dont la mort serait le terme »⁴⁰.

Il est privé de tout moyen de communication avec l'extérieur: « ...tenu pendant douze années et sept mois dans un cachot derrière six portes, trois grilles, à côté d'une latrine, et sans pouvoir communiquer avec personne, soit de vive voix, soit par écrit »⁴¹. On lui retire également tout objet susceptible de soudoyer ses gardiens: « boucles de souliers et de jarretières, agrafe de col, montre, argent »⁴².

36. In Jean-Jacques ANTIÉ, *Les Grandes heures des îles de Lérins*, Paris, 1975, p. 211.

37. Andrew MACDONAGH, *Mémoire de M. MacDonagh, Irlandais de Nation...*, Lyon, 1792, p. de couverture.

38. *Id.*, p. 96.

39. M. de Robaud est commandant du fort jusqu'en 1778. L'année précédant la venue d'Andrew MacDonagh, en janvier 1776, il a fait l'objet de plaintes de prisonniers auprès de Malesherbes: il leur infligeait des mauvais traitements et sa belle sœur établissait de faux rapports aux familles des prisonniers (AD BDR, C. 4279).

40. Andrew MACDONAGH, *Mémoire...*, *op. cit.*, p. 94.

41. *Id.*, p. 29.

42. *Id.*, p. 100.

Succédant à Robaud, Jean-Baptiste de Montgrand ordonne qu'on le fouille au corps deux fois par jour : « A ces perquisitions outrageantes pour l'humanité et la pudeur, succédait avec la même régularité, la recherche minutieuse de tout ce qui comportait mon coucher. Aliments, boissons, vases, assiettes, tout était visité et tourné, tant à l'entrée qu'à la sortie de mes guichets, et il ne m'était pas permis d'avoir, pour ma nourriture⁴³, recours à d'autres qu'au gargotier mal propre et fripon; que le Commandant rendait encore son tributaire. Quel fut mon étonnement, lorsque j'appris que ces fouilles n'avaient d'autre but que de s'assurer si on n'avait pas glissé au fond de mon potage, ou enterré dans la mie du pain grossier qu'on me servait, un ressort de pendule, instrument avec lequel Montgrand avait la stupide faiblesse de croire que je pourrai couper les énormes barreaux multipliés sur toute la largeur de mon étroit soupirail »⁴⁴.

Il commande « des revues journalières des grillages épais répétés dans la profondeur des murs, et qui ne me laissent parvenir qu'un crépuscule équivoque, lorsque tous les dehors recevaient la vive clarté d'un beau jour »⁴⁵.

Malgré ces précautions, MacDonagh réussit, comme le prouve la découverte de ses « manuscrits cachés », à correspondre clandestinement et peut-être régulièrement avec des intermédiaires extérieurs (anciennes connaissances et passeurs rétribués), par l'entremise desquels il plaide sa cause auprès de personnages influents, notamment Monsieur de Ségur. Informé de la transmission d'un placet à ce dernier, Montgrand n'hésite pas à l'enfermer dans le cachot⁴⁶ et à le laisser pendant deux mois enchaîné et sur la paille; et refuse de le faire soigner : « Prêt à succomber par l'épuisement où m'avait réduit un traitement aussi inhumain, ce scélérat ne voulut pas me faire donner les remèdes indiqués pour rétablir ma santé et réparer mes forces »⁴⁷.

Privé de liberté, blessé dans son honneur, meurtri dans sa chair, tourmenté de mille façons, Andrew MacDonagh, dans son *Mémoire*, ne cherche pas à décrire le quotidien dans une prison d'État mais tente, en soulignant notamment l'arbitraire et la cruauté de ses geôliers, à se défendre et à recouvrer ses droits. Son témoignage même imparfait reste cependant remarquable parce qu'il est le seul qui nous soit parvenu.

Lorsqu'il est libéré, en 1790, la Révolution a déjà fait table rase de la justice de l'Ancien Régime. Une de ses actions les plus symboliques aura été la destruction de la plus célèbre des prisons d'État : la Bastille.

Marie-Lucie VÉRAN

43. Ses appointements de réformé servent à payer sa pension.

44. Andrew MACDONAGH, *Mémoire...*, op. cit., p. 99 - 100.

45. *Id.*, p. 99.

46. Le cachot était accolé à l'arrière du bâtiment et à demi enterré. On y accédait sans doute, comme actuellement, par l'extérieur.

47. *Id.*, p. 102.

TRANSCRIPTION DES MANUSCRITS

Manuscrit n° 1 :

« Monsieur de Rouille⁴⁸

J'ai l'honneur de connaître Monsieur d'Avrange votre parent qui est premier commis du Bureau des mouvements Il était secrétaire du prince de Montbarey⁴⁹, il lui serait très facile de vous faire [Lieutenant du] Roi d'ici, ou Major commandant si Montgrand⁵⁰ est dans l'intention de se retirer; Monsieur votre cousin pourrait lui faire avoir en forme de retraite les mille livres par an que le Roi me fait ici pour l'honneur et le profit de Monsieur Vahserrent⁵¹ fils d'un marchand de Nantes; il pourrait aussi obtenir une augmentation de deux cents livres [,] total douze cents payables à la Suite de Marseille ou d'Antibes; je crois que Monsieur de Montgrand serait charmé d'accepter une pareille retraite; quand à vous, vous auriez le pied dans l'étrier [vu] que votre parent pourrait vous obtenir dans la suite la croix et une meilleure majorité. »

[signé: MacDonagh]

Manuscrit n° 2 :

« I beg you'll give my papers to a notary in Antibes [; Monsieur] Dubois will attest that he gave you three packets of papers to remit me sealed with my seal and [tied] with pack thread.

Were my papers in the hands of [Monsieur] Montgrand, and that he'd [dare] unseal them the instant I'd obtain my liberty I would sue him at the minister's tribunal, at that of count Caraman⁵², and at the parliament of Aix for degrading me of my property if it was requisit

When I lent you six guineas you gave me your word of honor in writing that you'd pass my letters; if I did not rely [on it], I would have acted differently. If I did not think you to be an honest man I would not lend you my money nor give you my papers.

48. Peut-être « de Rouillé ».

49. Alexandre de Saint-Maurice, comte de Montbarrey (1732-1796). Ministre de la Guerre sous Louis XVI (1777-1780).

50. Jean-Baptiste-Jacques Benjamin de Montgrand, dit « le chevalier de Montgrand ». Fils cadet de Dominique de Montgrand de Mazade, seigneur de la Napoule. Ancien officier au régiment de la Tour-du-Pin (il eut le bras estropié à la bataille de Lauffeld, en 1747), il fut nommé major du fort de Sainte-Marguerite en 1778 (cf. G. DE MONTGRAND, *Généalogie de la Maison de Montgrand*, 1864). Il y commandait encore le 8 mars 1791, date à laquelle il paya une « contribution patriotique » en tant que citoyen cannois (AC Cannes, CC. 40).

51. Antoine Joseph Philippe, comte de Walsh-Serrant (1744-1817).

52. Victor Maurice Riquet, comte de Caraman (1727-1807). Commandant en chef des armées du roi en Languedoc et en Provence (1787).

I will take the same steps opposite Montgrand that count Cagliostro took opposite the commander of the Bastille [,] were he to strip me of my papers [texte barré: or effects].⁵³

On vous a dit que j'étais un coquin dans le fort, si cela est vrai; je suis un qui n'aime pas à tromper qui que ce soit [,] pas même Madame Truc⁵⁴ votre amie »

Manuscrit n° 3 :

« *The Swiss in general are honest people and good soldiers; if I had confidence in you, it's because you are one, were you a Provençal I would not trust you; we are here strangers both of us [,] of consequence we ought not deceive each other. [Monsieur] de Caraman did not receive my letters. [Monsieur] Martin wrote to me under hand he assures me the book seller did not receive the letter I sent you for him to be inserted in the newspapers⁵⁵.* »

53. Traduction:

Je vous prie de donner mes papiers à un notaire d'Antibes [,] Monsieur Dubois attestera qu'il vous donna trois paquets de papiers à me remettre cachetés de mon sceau et attachés avec de la ficelle d'emballage.

Si mes papiers se trouvaient entre les mains de Monsieur de Montgrand, et s'il osait les déca-cheter, dès que j'obtiendrais ma liberté je le poursuivrais s'il le faut devant le tribunal ministériel, devant celui du comte de Caraman et au parlement d'Aix pour m'avoir déchu de ma propriété.

Lorsque je vous prêtais six guinées vous me donniez votre parole d'honneur par écrit que vous feriez passer mes lettres; si je m'en étais défîé j'aurais agit différemment.

Si je ne vous croyais point honnête homme, je ne vous prêterais point mon argent ni ne vous confierais mes papiers.

Je prendrai les mêmes mesures à l'encontre de Montgrand que celles prises par le comte Gagliostro envers le commandant de la Bastille, s'il venait à me dépouiller de mes papiers [texte barré: ou de mes effets].

La dernière phrase est écrite à l'envers.

54. Il pourrait s'agir d'Élisabeth Truc, dont le mari, Joseph, était aubergiste à Sainte-Marguerite (cf. *Registre de la paroisse de Sainte-Marguerite, 1678-1792*, AC Cannes).

55. Traduction:

Les Suisses en général sont d'honnêtes gens et de bons soldats; si j'ai eu confiance en vous c'est parce que vous en êtes un, seriez-vous provençal que je ne vous ferais point confiance; nous sommes tous deux étrangers ici, aussi ne devrions nous pas nous duper l'un l'autre. Monsieur de Caraman n'a point reçu mes lettres. Monsieur Martin m'écrivit en sous-main et m'assure que le libraire n'a point reçu la lettre que je vous avais envoyée à son intention pour être insérée dans les journaux.

56. Le chevalier de Boyer est cité en 1788 en tant que « commandant en absence aux isles Sainte-Marguerite » (AC Cannes, BB.6). Il est donc probable qu'il assurait le commandement par intérim, en l'absence de Montgrand.

Manuscrit n° 4:

« Monsieur Boyer⁵⁶ m'a offert le fort à condition de lui nommer ceux qui passent les lettres; je lui ai fait dire que je n'en ferais rien, vu que j'aime mieux souffrir que de vous faire taper et de vous faire mettre à la Charbonnière⁵⁷ pendant six mois et de là au piquet.

Soyez donc exacte à remplir mes désirs

Je vous payerai grassement, soyez en sure; votre beau-frère m'a marqué de vous avoir donné dix livres sur mon compte lorsque vous m'aviez demandé 3 [livres tournois] payables à l'auberge par un billet écrit de votre main et que j'ai conservé soigneusement. Dites à votre beau-frère de m'accuser la réception de mes notes, une par une des dernières. »

Manuscrit 5:

« Je saurai si vous êtes exacte par un ami que j'ai à Paris. C'est vous même qui [m'avez] offert vos services il y a 2 ans

Il vous expliquera ce que j'exige de vous moyennant 15 [livres tournois] qu'il vous donnera sur mon compte. »

57. Sans doute une prison. *Le Tresor dóu Felibrige* (F. Mistral) précise que le nom de « charbonnière » (carbouniero, etc.) était autrefois donné, à Aix, à la prison de police.